

## **POUVOIR RIRE ? ... DE TOUT ? – Joseph Mornet, Rire face aux pouvoirs**

Psychologue, président des Croix Marine Languedoc-Roussillon

« Pouvoir rire ... jusqu'à rire de tout » ... un pouvoir ou un devoir ?

« rire face aux pouvoirs » ... subversion ou dérision ?

les deux interrogations mettent l'homme face à limites.

On appellera la première « transcendante » : elle situe l'humain dans son rapport à l'univers, à la précarité de son existence, au Réel ... .

La seconde est imposée par le « vivre ensemble » : c'est l'organisation sociale et le pouvoir politique qui en découle.

Les familiers de la psychothérapie institutionnelle y verront un écho des deux aliénations constitutives de l'homme, l'aliénation sociale et l'aliénation mentale qu'OURY nommait d'ailleurs « transcendante ».

Le rire, voisin en cela de l'humour, donnerait à l'homme la possibilité de jouer de ces limites dans une dimension proche de la dérision, de la transgression, d'une remise des choses à leur place.

La fonction dévolue au « fou du roi » y trouvait sa source dans le rappel aux plus puissants qu'ils ne sont « que poussière et retourneront à la poussière », au même titre que les « Vanités » dans l'art dont la figuration de la tête de morts constituait la signature.

Ne nous étonnons pas dès lors que les principales « cibles » de ce rire ont toujours touché les éléments « sacrés » des sociétés, les puissances terrestres ou spirituelles, le politique et le religieux à travers une figuration renvoyant immanquablement au sexe et à la mort. « Charlie Hebdo » ne craint pas, en 1993, de célébrer la mort du roi de Belgique dans un dessin de couverture accompagné de la légende « Le roi des cons est mort », ou celle de Golda Meir en 1978 en la représentant s'envolant, les jambes largement ouvertes, commentées du simple : « la mort de Golda Meir laisse un grand vide au Moyen Orient ». De la même manière l'hebdomadaire avait annoncé la mort de de Gaulle en 1971 par le célèbre « Bal tragique à Colombey : un mort ». Du côté du religieux, toutes les églises, surtout la catholique, ont été la cible régulière des dessinateurs de Charlie à travers leurs représentants mais aussi leurs objets de vénération : le Christ ou Mahomet.

Ces « irrévérences » nous renvoient directement à la façon dont l'homme peut échapper aux fatalités par le rire et les représentations de ses aliénations et aux horreurs dont sa liberté a toujours su accompagner les aléas de son existence.

A ce titre-là, la Shoah constitue encore un paradigme de la question de la « représentabilité » puisque nombreux sont encore ceux qui interdisent toute représentation des camps hitlériens. Les assassinats perpétrés à CHARLIE HEBDO et au supermarché de la Porte de Vincennes à Paris, ont curieusement rapproché les deux questions puisque trois semaines après les nations célébraient les 70 ans de la libération du camp d'AUSCHWITZ- BIRKENAU. J'emprunterai donc cette introduction à un « survivant » des camps, celui de BUCHENWALD en l'occurrence, l'écrivain Jorge SEMPRUN mort le 7 juin 2011.

Dans un de ses ouvrages, L'écriture ou la vie, Jorge SEMPRUN aborde la question de la possibilité de rendre compte du vécu de l'extermination dans les camps nazis. Lui-même mettra un temps très long avant de pouvoir témoigner de ce qui a touché si près les frontières extrêmes de l'inhumanité dans leur rapport, non à un geste solitaire, mais bien à une organisation sociale pensée soutenue par une volonté politique proclamée. Son ouvrage L'écriture ou la vie, publié en 1994, témoigne de ces hésitations et de ces impossibilités.

Il y raconte comment la question s'est très tôt posée pour lui et pour ses camarades à travers un échange entre prisonniers venant juste d'être libérés : « tu tombes bien, dit l'un des protagonistes lorsque SEMPRUN se joint à eux, nous étions en train de nous demander comment il faudra raconter pour qu'on nous comprenne ».

La réponse de l'écrivain espagnol va sembler étrange à ses interlocuteurs : « raconter bien, ça veut dire: de façon à être entendus. On n'y parviendra pas sans un peu d'artifice. Suffisamment d'artifice pour que ça devienne de l'art ». Devant l'étonnement voire la protestation que sa proposition suscite, il précise : « écoutez les gars ! La vérité que nous avons à dire – si tant est que nous en ayons envie, nombreux sont ceux qui ne l'auront jamais ! – n'est pas aisément crédible ... Elle est même inimaginable ... Comment raconter une vérité peu crédible, comment susciter l'imagination de l'inimaginable, si ce n'est en élaborant, en travaillant la réalité, en la mettant en perspective ? Avec un peu d'artifice donc ! ».

Un autre prisonnier intervient alors en soutien à Semprun : « j'imagine qu'il y aura quantité de témoignages ... Ils vaudront ce que vaudra le regard du témoin, son acuité, sa perspicacité ... Et puis il y aura des documents ... Plus tard, les historiens recueilleront, rassembleront, analyseront les uns ou les autres : ils en feront des ouvrages savants ... Tout y sera consigné ... Tout y sera vrai ... sauf qu'il y manquera l'essentielle vérité, à laquelle aucune reconstitution historique ne pourra jamais atteindre, pour parfaite et omni préhensive qu'elle soit ... L'autre genre de compréhension, la vérité essentielle de l'expérience, n'est pas transmissible ... Ou plutôt, elle ne l'est que par l'écriture littéraire, par l'artifice de l'œuvre d'art bien sûr ! ... Il faudrait une fiction ... La mort encore visible, encore présente. Non pas un documentaire, je dis bien : une fiction ».

SEMPRUN conclue ne disant : « l'enjeu ne sera pas la description. Pas seulement, en tout cas, ni même principalement. L'enjeu en sera l'exploration de l'âme humaine dans l'horreur du Mal ».

Sans doute, nous pouvons trouver dans cette proposition, une première réponse à l'incroyable multiplication de dessins qui ont honoré (sans jeu de mots, mais en hommage à l'un d'eux ...) la disparition de CABU, CHARB, HONORE, TIGNOUS et WOLINSKI. Leur seule faute fut d'avoir voulu dessiner l'irreprésentable de l'inhumanité que pouvait engendrer l'homme dans sa « raison » : l'interdit qu'ils avaient franchi consistait dans la simple audace d'explorer ce que SEMPRUN avait nommé « l'âme humaine dans l'horreur du Mal ».

Le peintre Zoran MUSIC avait eu le courage de dessiner sur le vif, au risque de sa vie, les cadavres exposés à sa vue à Dachau. Il attendra 25 ans avant de les publier. Ils seront accompagnés de nouvelles œuvres inexorablement intitulées « Nous ne sommes pas les derniers », sonnante comme un avertissement : ce qui est arrivé une fois dans le domaine de l'horreur est désormais susceptible de se reproduire.

Nous savons tous que le régime de Vichy a laissé mourir de faim 50 000 malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques durant la guerre 39-45. La désolation qu'a pu créer une telle découverte allait-elle constituer un vaccin suffisant pour protéger nos sociétés de telles atrocités dans l'avenir ? Il faut croire que non puisque notre ami Roger GENTIS a eu l'audace d'écrire en 1970 en couverture de son livre « Les murs de l'asile » (Maspero) : « je jure que si demain on parlait de liquider en France, par des moyens doux, 50 à 80 000 malades mentaux et arriérés, des millions de gens trouveraient ça très bien et l'on parlerait à coup sûr d'œuvre humanitaire, et il y en a qui seraient décorés pour ça, la légion d'honneur et le reste ... J'affirme que l'on trouverait des psychiatres pour dresser la liste des maladies donnant droit à l'euthanasie ». Même rappel que MUSIC : « nous ne sommes pas les derniers ».

La folie amène également l'homme aux limites du représentable et du transmissible : dans sa décompensation sa liberté le conduit aux extrêmes de son humanité. Est-ce pour autant qu'il faille qualifier de « fou » tout auteur d'actes sortant des limites de l'humanité ? Certainement pas : c'est ce que nous a rappelé Patrick PELOUX lorsqu'il a dénoncé l'utilisation de ce terme pour qualifier les meurtriers qui avaient assassinés ses amis de Charlie Hebdo : c'est une injure, a-t-il justement rappelé pour tous ceux qui souffrent dans leur psychisme. DOSTOIEVSKY n'écrivait-il pas que « ce n'est pas en enfermant son voisin que l'on se convainc de son propre bon sens » ? Traiter de « fou » les auteurs de ces inhumanités revient à les dédouaner d'humanité responsable, et donc nous dédouaner nous-mêmes de toute fraternité d'appartenance avec. Nous ne pouvons que refuser et dénoncer ces dénis : non, nous ne pouvons les reléguer dans une position d'inhumanité

monstrueuse qui nous blanchit de toute appartenance commune ! Ces actes, au contraire, doivent être fermement regardés en face comme appartenant à notre humanité. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions lutter contre cet inacceptable en acceptant de reconnaître que ce sont nos civilisations qui ont autorisé les actes barbares de l'Allemagne hitlérienne, de l'URSS stalinienne ou du Cambodge de Pol-Pot.

Parmi les artifices auxquels nous invite de recourir SEMPRUN, le RIRE occupe, à coup sûr, une place prépondérante : il peut être le fait du verbe, mais il atteint sa véritable force dans le dessin. Chacun a pu remarquer comment nos églises romanes ont su faire figurer dans leurs chapiteaux les figures les plus monstrueuses et bestiales dans un lieu pourtant dédié à la célébration de Dieu. La caricature politique a commencé son véritable essor au XIXe siècle avec le développement de la lithographie. Plus modestement que d'entre nous n'a pas adressé de façon plus ou moins adroite ses premières flèches graphiques à ses enseignants à l'école ? Le regard du lecteur du journal Le Monde se dirige inmanquablement en premier lieu vers le dessin de PLANTU qui souvent à lui seul condense ce que les multiples mots des articles écrits peinent à transmettre.

D'où vient la force du rire que contient la caricature ? De son voisinage avec l'humour. Mais qu'est-ce que l'humour ?

FREUD l'illustre dans son livre sur Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient, par une anecdote, celle du condamné à mort qui, « mené à la potence le lundi s'écrie : la journée commence bien ! ». L'humour, en effet, contrairement au comique, ne s'articule pas avec le fonctionnement primaire du ça. Il ne provoque pas de rire épais, mais plutôt des sourires. Il naît souvent de la rencontre avec un événement grave ou traumatisant comme l'illustre l'anecdote de FREUD. Il permet, dit OURY, « d'éviter les accidents du sur-moi ». La rencontre avec un événement traumatisant, explique-t-il, induit inhibition, refoulement et interdit et mobilise donc une énorme énergie psychique. L'humour est un économisateur d'énergie. FREUD le classe parmi les « grands moyens de défense contre la douleur ». Il ajoute cependant que c'est « un don rare et précieux et à beaucoup manque jusqu'à la faculté de jouir du plaisir humoristique qu'on leur offre ». Charlie Hebdo aurait-il donc une fonction de formation ? Les 5 millions d'exemplaires du numéro du 14 janvier ne sont peut-être pas seulement dus à une contagion marchande, ils ont probablement eu une fonction de réparation, voire pour beaucoup d'un premier pas vers une capacité de rire « de tout », et particulièrement des choses graves.

Nous retrouvons là les racines profondes de l'humour, particulièrement telles que les a tracées Soren KIERKEGAARD. L'humour naît tragique de l'existence. Il permet de situer le drame de nos conditions humaines bien au-delà des contingences de nos existences propres. C'est pour le condamné à mort de FREUD une manière de dire : « je vais mourir ce soir, mais le monde va continuer à tourner ». Le philosophe danois va jusqu'à écrire que le Christ constitue une figure exemplaire de l'humour à travers ses sentences telles que, « quand on te frappe sur une joue tend l'autre » ou encore, vis-à-vis de la femme adultère, « que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ». Le Mahomet de Charlie pourrait se situer dans cette lignée dans son constat : « c'est dur d'être aimé par des cons ».

Etymologiquement le terme « humour » vient d'« humeur ». Il est une force fluide, celle qui permet de faire glisser les signifiants pour montrer leur précarité : il est tout aussi insaisissable

que le mouvement dessiné par IONESCO dans « la Cantatrice Chauve » : « Prenez un cercle, caressez-le, il deviendra vicieux ».

L'humour constitue ainsi une voieroyale pour faire face et déjouer tous les emprises politiques, bureaucratiques et gestionnaires. Les pays de l'Est ont connu, durant tout le temps de la main mise soviétique, une étonnante prolifération de livres d'enfants ou de dessins animés. Les esprits obtus des censeurs n'avaient pas accès à leur second degré et à la force subversive qu'ils contenaient. De la même manière, le meilleur antidote en réponse au « sens unique » qu'imposent à nos intelligences les législateurs, et leur arsenal de formulaires, de protocoles et de procédures, est la dérision que peut fournir le dessin. C'est ce que j'ai modestement fait dans mon « Petit guide

illustré de l'accréditation » où je reprends chacun des items imposés dans une traduction illustrée. OURY aimait rappeler que « la disparition de l'humour est le signe de l'infiltration bureaucratique ». Les assassinats chez Charlie Hebdo montrent comment cette disparition voisine, dans son point extrême, avec le fanatisme. N'oublions jamais, que le dessin d'une pipe n'est pas la pipe, pas plus le « CINZANO » écrit en grosses lettres sur nos anciens urinoirs ne signifiait que c'était cet apéritif qui y coulait.

Notre société tolère mal ses caricaturistes et leur préfère ses scientifiques et ses techniciens. Privés d'antenne, soumis à la censure, aux pressions et aux menaces, convoqués devant les tribunaux, quels dangers représentent les humoristes, sinon celui de montrer l'envers du décor, la fragilité de ceux qui s'arguent de leur toute puissance et la relativité des dogmes qu'on veut imposer à nos pratiques et à nos esprits ?

La liberté d'expression peut-elle être totale ?

Je conclurai sur un dernier aspect du « pouvoir rire de tout » remis en actualité » par les assassinats de dessinateurs de Charlie, c'est celui de la « liberté d'expression ». La rédaction de l'hebdomadaire a affiché sa volonté de ne pas céder devant les injonctions à soumission qui leur avaient été faites en publiant un nouveau dessin de Mahomet à la une de leur numéro du 14 janvier. Les organisateurs du festival d'Angoulême ont, de leur côté, décidé de créer un prix spécial « liberté d'expression ». L'usage inconditionnel du terme n'est cependant pas sans poser problème et nécessite d'éclairer quelques malentendus que résumait avec pertinence Pierre DESPROGES lorsqu'il nous prévenait : « on peut rire de tout mais pas avec n'importe qui ».

« La liberté est fragile, aimait rappeler François MITTERRAND, je l'ai répété toute ma vie. Elle n'existe pas à l'état naturel, elle est une construction sociale ». Il est inutile de remonter loin dans le temps pour nous apercevoir que notre bonne vieille démocratie occidentale savait, elle aussi, manier les anathèmes. L'Eglise Catholique avait institué en 1554 sous l'Inquisition un index des livres interdits : il a fallu attendre 1966 pour le voir abolie. Il y a moins de 50 ans, la possession d'un des livres indexés entraînait l'excommunication de son lecteur et l'exclusion immédiate de tout élève de son pensionnat ou de son collègue. SARTRE en faisait partie, mais également « L'Odyssée » d'HOMERE. « 100 chansons interdites » du XXe siècle viennent d'être recensées dans un ouvrage et publiées en CD. Bien sûr on y trouve « le déserteur » Boris VIAN, mais encore « les colonies de vacances » de Pierre PERRET, interdites d'antenne radio sur ordre de Mme de GAULLE choquée que l'on puisse évoquer des enfants « faisant pipi dans le lavabo ».

La liberté n'existe pas sans contrainte : Jean Paul SARTRE est allé jusqu'à écrire que « jamais nous n'avons été plus libres que sous l'occupation allemande ». Le contrat social qui a donné naissance à toute société, quelle que soit sa forme, est né de l'acceptation par l'homme de l'abandon d'une part de sa liberté en contrepartie de l'aide et de la protection que pouvaient lui fournir ses « frères » humains. Les interdits de l'inceste et du meurtre en sont les deux piliers symboliques. L'illusion d'une liberté sans contrainte est celle que voudrait faire naître l'ultra libéralisme économique : nous en mesurons les dégâts planétaires.

La république a placé en lettres d'or la LIBERTE en frontispice de ses « droits de l'homme » : elle l'a assorti des mots EGALITE et FRATERNITE. Les trois termes se nouent entre eux de façon irréductible, chacun venant donner ses limites aux deux autres. Que serait une liberté sans égalité et fraternité ? En octobre 2013, une grande partie de notre nation est choquée par les slogans traitant la Garde des Sceaux de « guenon », et par la vision d'enfants brandissant à son encontre des bananes. S'agit-il d'une atteinte à la liberté d'expression ? Non. Seulement de l'indignation et du cri d'alerte qui peut naître chez un démocrate lorsqu'un de trois termes, liberté-égalité-fraternité, est dénoué des autres. L'égalité et la fraternité ne peuvent se conjuguer avec le racisme.

Nos démocraties ont atteint un degré de liberté rarement égalé dans l'histoire ne serait-ce que par l'espace ouvert par internet. La conjugaison de cette nouvelle liberté avec la montée du libéralisme et l'exacerbation des extrémismes peut ouvrir la porte à de graves dangers pour la démocratie. La

seule protection est le droit : chaque citoyen a le devoir d'en rendre compte devant la loi et la justice. C'est le droit qui a sorti l'homme des réflexes primaires du talion, « œil pour œil, dent pour dent ». Ce qui est arrivé à Charlie Hebdo nous montre que le retour de cette « sauvagerie » guette toujours nos sociétés comme contrepartie de la liberté de ses citoyens. Une des plus grandes faiblesses de la démocratie est sa fragilité devant la perversion qui sait utiliser ses principes mêmes pour la détruire. Le rire en reste le premier antidote.

J.Mornet

Dernière parution : Une introduction aux psychothérapies, Ed. Champ Social et Théetete, 2014